





# **SOMMAIRE**

1.	Urganisateur	3
2.	Présentation de la structure	3
3.	Rappels des valeurs éducatives et intentions pédagogiques :	4
a.	Les valeurs de l'association	4
b.	Les objectifs pédagogiques du directeur et de l'équipe	4
4.	Organisation des temps d'accueils	5
a.	Ouverture et fermeture de l'accueil	6
b.	La pause méridienne	6
c.	Thème et projet d'animation	7
d.	Les règles de vie de l'accueil	7
5.	Les partenaires et les prestataires	8
6.	Intégration des mineurs en situation d'handicap	8
7	Fyaluation	Я

#### 1. Organisateur

Crée en 1965, cette association de loi 1901 est affiliée au Mouvement Familles Rurales et bénéficie ainsi du soutien des **Fédérations Familles Rurales**, dont le siège est à Jarville-la-Malgrange.

L'accueil est géré par **l'association Familles Rurales Einville et Environs.** Cette association loi 1901 est présidée par Madame **MALGRAS Patricia**. Son siège se situe :

Familles Rurales Einville et Environs 58 Grande Rue 54370 Einville-au-Jard 03.83.72.06.91

Notre projet pédagogique fera le lien avec le projet éducatif de notre organisateur.

Nous nous attacherons aux objectifs suivants :

- Rechercher la proximité dans les loisirs qui doivent donner l'occasion aux enfants de découvrir leur région.
- Apprendre la vie en collectivité
- Susciter le sens créatif des enfants et leur donner l'occasion de découvrir les richesses de leur environnement.

L'association se veut proche des familles et invite chacun à être acteur de la dynamique de son territoire. Son projet s'appuie sur les préoccupations, les constats et les attentes exprimés par les familles et les bénévoles. Le but est de travailler pour et avec les familles.

#### 2. Présentation de la structure

L'accueil sera ouvert du 04 Septembre 2023 au 05 Juillet 2024, et accueillera une cinquantaine d'enfants dès leur scolarisation jusqu'à 11 ans.

Les locaux se situe au 1 Chemin Petits Loups, 54370 Maixe (dans les locaux de l'école).

Les locaux sont constitués :

- d'une salle d'activité
- d'un extérieur (cour de l'école)
- de toilettes

L'accueil bénéficie également de la mise à disposition de la salle polyvalente de Maixe pour assurer le temps de restauration.

L'équipe d'animation sera composée d'une directrice stagiaire du Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur (BAFD) et d'une animatrice stagiaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) sur les temps d'accueil du matin, midi et soir, complétées sur la pause méridienne par deux ATSEM, une animatrice non qualifiée et un personnel de cuisine.

## 3. Rappels des valeurs éducatives et intentions pédagogiques :

#### a. Les valeurs de l'association

Le projet éducatif a pour objectif premier de définir et de présenter les valeurs défendues par la structure, celles sur lesquelles l'équipe pédagogique se basera pour construire et établir son projet pédagogique.

Cet accueil est mis en place de manière à répondre aux besoins des familles et permettre d'offrir une qualité de service.

Les principales valeurs éducatives fixées par l'organisateur sont :

- La création de lien social entre les Familles et la valorisation du lien familial et intergénérationnel : pour ce faire, l'association souhaite faire participer les familles sur des temps construits par l'équipe (fête du centre, accompagnement lors des sorties...).
- L'association attends que les animateurs soient présents sur différents temps comme leur présence sur les temps d'accueil et de départ des enfants ou l'organisation des festivités mais aussi être présents sur les réunions de préparation.
- L'épanouissement et le développement de l'enfant vers un comportement responsable : l'objectif est de permettre à l'enfant de grandir, de s'épanouir, ainsi de trouver leur place et de participer au la vie en collectivité.

### b. Les objectifs pédagogiques du directeur et de l'équipe

Sur cet accueil, l'équipe pédagogique se fixera des objectifs à atteindre avec les enfants.

Nous mettrons en place des activités diversifiées à travers différents thèmes qui permettront de répondre aux intentions éducatives attendues par l'organisateur :

- Favoriser le vivre ensemble
- Impliquer les familles

Ces intentions, déclinées dans le tableau ci-dessous, seront développées dans cet accueil pour permettre aux enfants de grandir, s'épanouir, de trouver leur place ainsi que de participer à la vie de l'accueil, à leur niveau.

Les enfants pourront donc avoir accès à un accueil placé sous le signe de la bonne humeur, de la bonne entente, et de la joie.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
« Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et la citoyenneté par la socialisation, l'expression et le respect d'autrui »	L'enfant est capable d'adopter un comportement permettant le vivre-ensemble	Participation aux différentes tâches (débarrasser la table, préparer le goûter) Mis en place d'affiche sur le site pour le respect du matériel, de l'environnement, et d'autrui créés avec les enfants Mise en place de différents ateliers sur la pause méridienne et l'accueil du soir où les enfants pourront choisir Mise en place d'un forum une
	L'enfant est capable de prendre ses propres initiatives et opinions	fois par semaine sur la pause méridienne afin que l'enfant puisse s'exprimer et donner son opinion, ses idées Mise en place de différents ateliers où les enfants pourror choisir sur le temps méridien
	Favoriser les échanges avec les familles	Mise en place d'un cahier d'activité pour l'accueil du soir pour chaque enfant
« L'implication des familles »		Mise en place d'un blog pour les parents
		Inviter les parents sur un goûter et exposition

## 4. Organisation des temps d'accueils

## a. Ouverture et fermeture de l'accueil

La structure ouvre ses portes le matin de la rentrée scolaire et ferme le soir du dernier jour de classe.

Les enfants arrivent de manière échelonnée à partir de l'ouverture à 7h00. L'animateur veille à installer des jeux avant leur arrivé. A partir de 7h30, un deuxième animateur arrive. A 08h00, un animateur

emmène les enfants qui doivent prendre le bus. A 8h20, les enfants de l'accueil sont accompagnés aux toilettes puis emmenés jusqu'à leur classe.

L'équipe réalise un accueil individuel des familles et ce à travers des échanges et l'aide à la séparation enfants-parents.

L'animateur devra accompagner l'enfant jusque dans la salle d'activité, ceci est important pour des questions de sécurité. L'animateur sera à l'écoute de l'enfant et des parents et se devra être le plus accueillant et sociable possible. Il mettra en confiance les nouveaux arrivants et pourra expliquer le mode de fonctionnement de l'accueil. Pendant ce temps, les enfants ont un accès libre aux jeux, les animateurs peuvent proposer des petits ateliers et ceux jusqu'à la fin de l'accueil à 8h20.

L'accueil du soir est géré par deux animateurs. A 16h30, les animateurs vont chercher les enfants à l'école.

Une animatrice réceptionne dans les classes les maternelles ainsi que les CP et une autre va réceptionner les enfants de l'école de Deuxville qui arrivent avec le bus à 16H3O.

Les enfants s'installent dans la salle de périscolaire afin de prendre le goûter pris en charge par le l'accueil.

A partir de 17h00, une animation est mise en place par un animateur. Des ateliers libres sont mis à disposition et encadrés par un autre animateur qui s'occupera également de l'accueil des familles. A la fin de l'animation, les enfants peuvent se diriger vers d'autres ateliers.

### b. La pause méridienne

Vers 10h45, nous sommes livrés en plat chaud par l'entreprise SODEXO.

Deux animatrices vont accueillir les enfants scolarisés à Deuxville et arrivant avec le bus à 11h30. En parallèle, une animatrice et une ATSEM réceptionne les petite et moyenne de l'école de Maixe et une seconde ATSEM réceptionne les grandes sections et les CP.

Le repas est pris à la salle polyvalente de Maixe. Deux services sont effectués ; dans un premier temps, les enfants de Deuxville (CE1 à CM2) mangent de 11H35 à 12H15, ce qui leur permet d'avoir un temps de jeu dans la cour de l'école. A l'arrivée du bus vers 13h10, une animatrice les accompagne pour qu'ils puissent regagner leur école.

Dès 11h30, les maternelles et les CP ont accès à la cour de l'école et à la salle du périscolaire en cas de mauvais temps. A partir de 12h10, les enfants passent aux toilettes avant d'aller manger de 12h15 à 13h00. Après le repas et jusqu'au retour à l'école à 13h20, les enfants peuvent jouer dans la cour, avoir un petit temps calme avant le retour en classe et aller aux toilettes.

Chaque animateur est référent d'un groupe durant toute l'année avec à sa disposition une liste des enfants qu'il aura en charge.

Les menus sont affichés sur la porte de l'école et à la salle polyvalente. Ils sont également accessibles sur la page Facebook de « Familles Rurales Einville et environs » et l'Espace Familles sur lequel les familles inscrivent leur enfant.

#### c. Thème et projet d'animation

Tout au long de l'accueil, l'équipe d'animation proposera des activités diversifiées (manuelles, sportives, culturel...) en s'appuyant sur les objectifs et les moyens réfléchis par l'équipe d'animation. Toutes les activités seront, en amont, préparées par les animateurs lors des réunions de préparations. Un thème par jour sera proposé chaque jour afin que les enfants puissent profiter d'activités diversifiées.

Les différents types d'activités qui seront mises en place :

- Activités sportives/motricité : grands jeux, jeux extérieurs....
   Cela permet de développer les capacités sportives et motrices de l'enfant.
- *Activités m*anuelles/bricolage : peinture, dessin, coloriage, bricolage. Développement de l'enfant sur la créativité et la motricité.
- Ateliers cuisine (sur une période définie)
- Atelier scientifique (sur une période définie)
- Atelier culturel (sur une période définie)

Des forums seront mis en place une fois par semaine avec les enfants.

### d. Les règles de vie de l'accueil

Les règles de vie ont pour but d'installer un cadre en donnant des repères aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Le respect, la politesse et le savoir-vivre ensemble de chacun sont primordiales afin que l'accueil se passe pour le mieux. Ces règles seront travaillées avec les enfants sur la première séance et seront affichées sur les lieux de l'accueil.

En cas de non-respect, les animateurs devront prendre un temps avec les enfants. Un temps d'échange pourra être mis en place avec l'équipe d'animation, si nécessaire, afin que nous puissions échanger si la situation l'exige.

#### 5. Les partenaires et prestataires

Nous travaillons avec différents partenaires et prestataires comme :

- La mairie
- Le S.I.S. : Prêt des locaux
- L'école
- Intervenant extérieur
- La communauté de commune de Sânon.
- JTS
- Sodexo (Traiteur repas)

#### 6. Intégration des mineurs en situation d'handicap

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité."

L'association souhaite favoriser l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant au centre. Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles. Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

Le directeur s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes et porter sa réflexion sur l'aménagement ou la posture nécessaire à l'accueil de l'enfant. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant.

Familles Rurales travaille en lien avec les Francas dans le cadre de Handiloisirs pour l'accueil des enfants en situation de handicap et/ou des enfants aux besoins spécifiques.

#### 7. Evaluation

L'évaluation permet de vérifier la pertinence et la cohérence et de constater si les objectifs pédagogiques sont atteints.

Le directeur rencontrera l'équipe d'animation tous les deux mois en réunion du samedi matin.

L'objectif des réunions est de partager ses idées, ses opinions de faire participer tout le monde et de faire un point sur l'organisation des temps d'accueils (déroulement de la pause méridienne, animations, relationnel enfant/enfant, enfant/animateur...), de trouver une solution aux problèmes rencontrés et de prendre des décisions ensemble.

	1	2	3	4				
L'enfant est capable d'adopter un comportement permettant le Vivre-ensemble								
Combien de fois l'animateur a dû reprendre des règles de vie ?								
Aucun matériel n'a été dégradé sur un temps précis ?								
Les enfants ont été respectueux les uns envers les autres ?								
Combien d'enfants volontaire ont réalisés une tâche ménagère sur une période définie ? (Au moins 75%)								
L'enfant est capable de prendre ses propres initiatives et opinions								
Combien de fois l'enfant a eu le choix de choisir une activité ?								
Combien d'enfants s'expriment sur le temps du forum ? (Au moins 75%)								